

**IMPÉRIALISME LINGUISTIQUE, IMPÉRIALISME
TERRITORIAL. DE LA POLITIQUE DES
LANGUES À LA POLITIQUE TERRITORIALE**

CHARLOTTE LORIS

Abstract

This article questions the complex relations between territorial and linguistic imperialisms from a philosophical and historical standpoint. It argues that a language has a specific power that allows a land to be unified or dominated by a centralized power. Drawing on the analyses of the post-colonial studies and the de-colonial movement, as well as on historical examples, this article inquires about the specific power of words. The analysis tempts to show how a linguistic geopolitics is invented by such a use of languages. Hence, it questions the complex links between, on the one hand, language and imperialism, and on the other hand, colonialism and minorities. The aim of this text is thus to highlight the powers of language to create territories, drawing new maps and consequently forging new nation states. Indeed, a language is not only formed by a territory and a history, but it also forms and transforms the geography and the history of a land. Even more: a language informs and forms a territory by saying and referencing it.

La France, comme beaucoup d'États du vieux continent, devient un État-nation grâce à une politique d'unification du territoire qui passe par une politique d'unification de la langue. La politique de francisation commence au XVII^e siècle avec le projet de François I^{er} qui s'accompagne du travail des poètes de Cour comme du Bellay, et par l'édit de Villers-Cotterêts¹ qui stipule l'exclusivité du français dans les documents publics. Au début de la Troisième République, parler une autre langue que le français est fortement réprimé. Et ce sont les instituteurs qui se chargent de faire oublier les langues régionales, comme le breton ou le corse, aux

¹ Cet édit a été publié en 1539.

enfants. Mais après un long bannissement de ces langues, perçues comme ennemis de l'unité nationale et républicaine, ces dernières réapparaissent et connaissent un essor fulgurant pendant les années 1980, que ce soit dans les écoles ou les municipalités avec, entre autres, l'émergence de chaires de langues régionales.

Si l'on peut comprendre l'importance de l'unité de la langue dans la constitution d'un État-nation – la différence linguistique étant un argument crucial dans les revendications d'autonomie ou d'indépendance territoriales – plus étonnant est le fait que dans le cas des politiques territoriales expansionnistes de type impérial, la langue garde cette place privilégiée dans la domination d'un territoire. Pourquoi la langue vient-elle se mêler de politique territoriale ? Comment l'imposition d'une langue devient synonyme de domination et de soumission d'un territoire ? En quoi la force physique n'est-elle pas suffisante et doit-elle être redoublée par le pouvoir des mots ? Et de quelle nature est ce pouvoir ?

Il semble que la langue possède un pouvoir de soumission insoupçonné, ce que révèle le fait qu'une politique territoriale soit dépendante d'une politique linguistique. C'est un des caractères de la langue – objet social, institution de l'ordre du collectif, du méta-individuel – que de soumettre l'individu à ses conventions internes, car si l'on ne se soumet pas à la loi de la langue, on ne peut la parler. Et cette soumission prend la forme d'un apprentissage. Or nous nous intéresserons ici au rapport de la langue et plus particulièrement de la politique des langues – c'est-à-dire de l'imposition programmée et justifiée d'une langue à un peuple, sur un territoire donné – à l'impérialisme qui est « the practice, the theory, and the attitudes of dominating metropolitan centre ruling a distant territory » et à son corollaire, le colonialisme, « which is almost always a consequence of imperialism, is the implanting of settlements on distant territory »².

Afin d'éclairer le rapport entre politiques des langues et politiques territoriales, nous étudierons trois axes qui instaurent et expliquent ces rapports et leurs dynamiques. D'abord, nous montrerons la logique de l'imposition d'une langue (impériale) sur un territoire occupé et en quoi la politique des langues devient synonyme de politique territoriale dans le cadre d'une politique expansionniste. Puis, nous formulerons des hypothèses pour tenter de dégager les causes de cette synonymie et la nature du pouvoir inhérent à la langue. Enfin, nous essayerons de déterminer les conséquences d'un tel impérialisme linguistique, c'est-à-dire l'existence d'une géopolitique des langues, d'une géopolitique proprement linguistique.

L'appropriation d'un territoire ou sa colonisation – et ce sous toutes ces formes –, inclut toujours une politique linguistique censée, d'un côté, imposer la

² Saïd Edward Wadie, *Culture and Imperialism*, London, Vintage Books, 1994, p. 8.

langue des colons et qui tend, de l'autre, à faire disparaître celle des colonisés. La politique des langues semble ainsi devenir synonyme de politique territoriale, car l'une et l'autre deviennent inséparables dans ce cas particulier. Il semble aller de soi que pour dominer un territoire et le contrôler efficacement il faille y imposer sa langue. Le fait que la langue de la métropole soit enseignée, parlée, qu'elle ait un caractère obligatoire dans le traitement des affaires publiques, que chacun soit forcé de la parler pour travailler dans les administrations, et dans les hauts rangs des secteurs public et privé, que la langue du colon devienne une marque de prestige, de réussite sociale, quand elle est parlée par le colonisé, est un des traits les plus marquants de la domination coloniale – phénomène inséparable du processus impérial.

Ainsi, les principaux empires coloniaux que sont la Grande-Bretagne et la France, au cours des XIX^e et XX^e siècles, rivalisent d'écoles, de missions, d'universités : de politiques de langues pour imposer l'anglais ou le français un peu partout dans le monde afin de se rallier l'élite et de soumettre le pays occupé. C'est pourquoi il y a une importante politique d'anglicisation en Inde au sein d'universités anglophones créées à cet effet. La doctrine coloniale anglaise consiste ainsi, avec l'*indirect rule*, à s'assurer le soutien des élites (maradja, dynastes locaux,...) afin de dominer la population. Et cela passe par la transmission et l'apprentissage de la langue anglaise. De même, en Algérie, la langue française est promue par l'école. Mais cette politique de francisation concerne avant tout les élites, peu d'Algériens allant à l'école. Cependant, le français étant la langue de l'administration, du pouvoir, on l'apprend pour se faire une place dans la société algérienne.

Si dans ces deux cas les populations ne sont pas complètement converties à l'anglais ou au français, on peut cependant se rappeler des exemples de ce que l'on nomme « la première colonisation », c'est-à-dire la colonisation portugaise et espagnole de l'Amérique du Sud, qui est parvenue à imposer ces deux langues à tout un continent et ce jusqu'à ce jour. C'est le constat que dresse Anibal Quijano, décrivant la domination coloniale qui s'étend sur trois siècles en Amérique latine. Il fait une liste des facteurs de cette domination au premier rang desquels se trouve la langue : « la domination coloniale ibérique exercée pendant un peu plus de 300 ans ; par l'utilisation majoritaire de langues d'origine principalement latine (...) »³. La domination du territoire est donc ici directement liée à l'imposition de langues étrangères, celles des colons.

Mais, cette importance de la langue dans la soumission d'un territoire est parfois plus floue et plus complexe. Pourquoi l'Union soviétique impose-t-elle aux

³ Quijano Anibal, « La revanche des Indiens ? Le contexte général en Amérique latine. Réponses aux questions de Y. Moulouier Boutang », *Multitudes*, 2009/1, no. 35, pp. 97-102, p. 97.

pays turcophones d'Asie centrale, lorsqu'ils deviennent une part de cet empire, d'adopter l'alphabet cyrillique pour écrire leur langue ? Phénomène d'autant plus étrange que la plupart de ces pays venaient de préférer l'alphabet latin à l'alphabet arabe suivant ainsi l'exemple kémaliste. En moins d'un siècle, ces pays vont ainsi passer de l'alphabet latin à l'alphabet cyrillique pour finalement préférer, dans la plupart des cas, le retour à l'alphabet arabe ou turc après l'effondrement de l'Union Soviétique. En quoi l'alphabet acquiert-il une telle importance ? C'est sans doute dans des cas « extrêmes », comme ce dernier, que l'on pourra saisir l'importance de la politique de la langue – qui inclut la langue écrite et donc l'alphabet – dans la domination d'un territoire et dans le phénomène qu'est l'impérialisme en général.

Enfin, il faut se pencher sur un phénomène non moins étonnant, qui n'est plus l'imposition d'une langue ou d'un alphabet après coup, après avoir envahi un territoire, mais l'imposition d'une présence linguistique qui précède la présence physique. Ainsi, dans la course aux empires, qui oppose la France et le Royaume-Uni, ce dernier tente d'ouvrir le plus d'écoles, de missions et d'universités dans ce qui est alors appelé le Levant afin de justifier leur future présence. En effet, dans le contexte du « grand jeu »⁴ de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, les grandes puissances européennes attendent la mort programmée de « l'homme malade de l'Europe » qu'est l'Empire Ottoman. En imposant une influence linguistique, la France et l'Angleterre s'approprient au démantèlement de cet empire. Lors des accords Sykes-Picot⁵, qui ne sont qu'un préliminaire à l'institution des mandats par la SDN sur le Machrek, la France et l'Angleterre font valoir le fait que dans telle région les élites sont anglophones et que dans telle autre elles sont francophones. Elles s'appuient ainsi sur la langue parlée par les élites pour revendiquer le protectorat – nouvelle forme de colonisation – sur tel ou tel territoire.

Mais en quoi la langue est-elle un argument de possession territoriale lorsqu'elle est imposée ? En quoi partager une langue imposée dans un rapport de domination permet-il de revendiquer la possession d'un territoire ? Le pouvoir de la langue devient ici immense : il faudra tenter d'en comprendre les causes et d'en définir la nature.

Mais, si la domination territoriale s'accompagne inéluctablement d'une domination linguistique, si celle-ci est synonyme de celle-là ou en est la cause – cela dépend des cas – cette soumission ne passe pas uniquement par l'obligation de l'apprentissage et de la pratique de la langue du colon, mais passe aussi par l'interdiction de parler sa langue propre. Ainsi, le fait de parler une langue « autre », une

⁴ Laurens Henry, *Le grand jeu : Orient arabe et rivalités internationales*, Paris, Armand Colin, 1991.

⁵ Accords secrets signés en 1916 et prévoyant le partage du Moyen-Orient à la fin de la guerre.

langue qui n'est pas celle du colon est perçu comme un acte politique, comme une tentative de résistance, comme un acte de rébellion. La langue semble ainsi dangereuse, et porteuse de revendications nationalistes, indépendantistes ou irrédentistes. Ainsi, le créole ne doit pas être parlé à l'école, sous peine de punition et même de châtement corporel. Et les mêmes institutions qui sont chargées de l'apprentissage de la langue nouvelle – l'école, la mission – sont aussi des outils de répression des langues autochtones. Ainsi, F. Fanon note qu'« aux Antilles (...) la langue officiellement parlée est le français ; les instituteurs surveillent étroitement les enfants pour que le créole ne soit pas utilisé »⁶. Et cette surveillance est redoublée par la surveillance des parents, « la bourgeoisie aux Antilles n'emploie pas le créole, sauf dans des rapports avec des domestiques. à l'école, le jeune Martiniquais apprend à mépriser le patois. On parle de *créolismes*. Certaines familles interdisent l'usage du créole (...) »⁷.

Cependant, cette volonté de faire disparaître la langue des colonisés ne s'arrête pas là. La dépossession de la langue en usage dans le pays colonisé passe aussi par le fait de rebaptiser les villes, les lieux – par une modification des toponymes. Ainsi, la langue des « damnés de la terre »⁸ ne vit même plus à travers le paysage, on essaie de lui ôter toute légitimité. Le port de pêche algérien de Skikda est ainsi débaptisé et renommé Fort-de-France puis Philippeville. Ne s'agit-il pas ici de déposséder les habitants des colonies de leur territoire, de son passé, de sa charge identitaire et de leur histoire ? Car il semble que par l'invention de toponymes francisés, on assiste à une (re)création de toutes pièces de certains territoires. Changer les toponymes, c'est faire disparaître l'histoire locale de ces lieux, c'est confisquer symboliquement leur territoire aux colonisés.

Mais, la domination d'un territoire par une langue ne s'arrête pas là. Si elle passe par une politique linguistique d'imposition de la langue de la métropole et par l'interdiction de celle du colonisé, c'est-à-dire par l'imposition après-coup d'une langue autre, elle peut aussi passer par l'invention d'une langue nouvelle. Il ne suffit donc pas, dans certains cas, d'habiter, de dominer le territoire, de le soumettre par la pratique d'une langue étrangère imposée de l'extérieur, ni même de changer les toponymes – de rebaptiser une ville, un pays, une région. La domination d'un territoire par une langue passe parfois par la création d'une langue qui ne sera parlée que dans ce territoire. Avec comme exemple le plus flagrant, le cas de l'hébreu moderne, langue qui est créée afin de légitimer l'installation de sionistes en Palestine, mais aussi pour survivre en Palestine, car être à même de dire un

⁶ Fanon Frantz, *Peau Noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1971, p. 22.

⁷ *Ibid.*, p. 15

⁸ Fanon F., *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961.

territoire c'est symétriquement être capable de le maîtriser et donc de l'habiter. Car, tout ce que l'on ne peut pas nommer n'a, pour ainsi dire, pas d'existence pour nous et nous n'avons donc aucune emprise sur ce qui reste du domaine de l'indicible.

L'hébreu moderne est ainsi un mélange de plusieurs langues européennes, d'hébreu ancien et d'arabe. En effet, les termes désignant des inventions récentes sont empruntés aux langues européennes parce que l'hébreu ancien ne les possédait pas en raison de son éloignement temporel et de son caractère religieux. C'est une langue morte, figée, qui n'a qu'un usage strictement religieux. Ben Yehouda, érudit russe, rénove donc l'hébreu ancien en lui donnant une grammaire plus stricte, mais surtout en enrichissant son vocabulaire pour que cette langue soit adaptée à la fois à la vie moderne et séculière, mais aussi au territoire que les sionistes s'approprient à habiter. Il utilise donc des formes arabes et espagnoles, qui sont prononcées de façon gutturale, ce qui diffère de l'accent russe ou polonais et crée un hébreu orientalisé qui est forgé à partir de ce qu'il trouve sur place. C'est-à-dire qu'il emprunte des mots aux langues méditerranéennes pour dire le territoire méditerranéen, ce que l'hébreu ancien ne permettait pas. C'est sans doute dans ce cas que l'on voit le mieux le rapport entre politique territoriale et politique de la langue puisque cette langue a été créée à la fois pour justifier le sionisme, mais aussi pour s'approprier ce territoire à travers la langue. En effet, l'hébreu moderne a, d'une part, valeur d'argument dans le cadre de la revendication du territoire que les sionistes investissent, et c'est, d'autre part, un moyen pour dire ce territoire et pour vivre avec. Car, la langue étant censée être un sédiment, étant censée mémoriser l'histoire d'un peuple, elle doit prouver l'appartenance de la terre d'Israël au peuple juif. La langue est un témoin de cette propriété. Comment dans ce contexte justifier le fait que l'hébreu ancien ne contient aucun mot propre à décrire la faune et la flore méditerranéennes et même certains lieux ancestraux de la terre revendiquée ? Il faut donc injecter des mots pour dire la faune et la flore typique d'Israël, mais aussi sa géographie afin de montrer la continuité entre les temps bibliques et le XX^e siècle...

Que signifie exactement cette création d'une langue pour un territoire revendiqué ? En quoi cet exemple paradigmatique permet-il d'enrichir notre compréhension de l'interaction entre politique des langues et politiques territoriales ? Comment permet-il d'éclairer sous un angle nouveau le pouvoir de la langue ?

Nous avons repéré, dans ce premier mouvement, un aller-retour constant entre pouvoir de la langue sur le territoire et du territoire sur la langue. La langue permet de forger le territoire comme elle est forgée par le territoire. Une interdépendance fondamentale est ici mise en lumière à travers le cas particulier de

l'expansion impérialiste. Il faut maintenant tenter de comprendre et de définir ce pouvoir spécifique de la langue. Et l'on doit, à cette fin, tenter de comprendre ce qu'il y a de crucial dans la langue qui est à l'origine de cette compétition, de cet acharnement concernant son imposition à travers les empires coloniaux. Pourquoi cherche-t-on à imposer sa langue ? Et pourquoi ne peut-on pas laisser le peuple dont on contrôle le territoire parler sa propre langue ? Quel est le pouvoir inhérent aux mots ?

Il apparaît d'abord que si la langue revêt une telle importance c'est qu'elle n'est pas qu'un simple moyen de communication. Elle est en effet bien plus : la langue devient synonyme de culture, de civilisation, c'est la mémoire de l'histoire d'un peuple donné, et ce parce qu'elle est un sédiment. Imposer sa langue c'est donc, en ce sens, imposer son mode de pensée.

L'importance de la langue dans la colonisation et l'impérialisme vient donc du fait que la langue est porteuse du passé d'une civilisation, de son histoire et de sa culture. C'est donc le moyen de transmission de ces dernières, mais c'est aussi le moyen d'imposition d'un mode de penser. « Parler, c'est être à même d'employer une certaine syntaxe, c'est posséder la morphologie de telle ou telle langue, mais c'est surtout assumer une culture, supporter le poids d'une civilisation »⁹. C'est pourquoi « tout peuple colonisé (...) se situe par vis-à-vis du langage de la nation civilisatrice c'est-à-dire de la culture métropolitaine »¹⁰. La politique des langues mise en place par les empires coloniaux va donc être justifiée par le discours civilisateur des colons puisque « parler une langue c'est assumer un monde, une culture »¹¹.

Mais si la langue a ce pouvoir de soumission à un mode de penser, doublé d'un prétendu pouvoir civilisateur, c'est peut-être parce que toute langue est en elle-même intrinsèquement toujours porteuse d'une certaine vision du monde, d'une certaine conception du monde comme l'énonce l'hypothèse de Sapir-Whorf qui lie intimement le langage et la pensée. Ainsi, imposer sa langue tout en interdisant la langue de l'Autre n'est ni anodin ni indifférent. Ce n'est pas qu'une question de rayonnement géopolitique, c'est bien plus. Il s'agit alors véritablement d'acculturer les populations colonisées, de leur imposer une vision du monde, une culture et une civilisation autres, en tentant d'effacer les leurs propres par la mise à mort de la langue qui les soutient. C'est donc annihiler le passé de l'Autre, sa culture et ainsi contrer toute tentative de résistance et de revendication identitaire. Car celui qui partage une même langue partage d'emblée un même passé, une même histoire,

⁹ Fanon F., *Peau noire, masques blancs*, op. cit., p. 13.

¹⁰ *Ibid.*, p. 14.

¹¹ *Ibid.*, p. 30.

une même culture et fondamentalement une même façon de penser et de voir le monde. Imposer sa langue n'est donc pas imposer un moyen de communication commun, un outil de compréhension ; non, imposer sa langue c'est imposer sa façon de penser, sa culture, son épistémologie, etc.

Mais la langue, en imposant sa culture, sa civilisation, n'agit pas seulement dans la sphère culturelle au sens strict. Elle envahit aussi l'organisation politique. Car la langue est révélatrice d'un mode de vie, d'une certaine organisation des institutions politiques et juridiques. En effet, une langue ne s'importe et ne s'impose pas que comme un moyen de communication, elle n'aurait que peu d'intérêt dans ce cas. Elle écrase le pays dominé parce qu'elle est bien plus. Elle impose son mode de pensée, de fonctionnement, ses traditions et exporte ses institutions, notamment juridiques... Et ce parce que la langue est une nomenclature, il n'y a donc pas de choses indépendamment des mots : les mots ne viennent pas se coller aux choses après coup comme des étiquettes. Au contraire, le langage découpe le monde, les mots permettent de voir les choses qu'ils nomment, ils les créent pour ainsi dire. Car quelque chose que nous ne nommons pas n'existe pas pour nous. Les mots découpant les choses ont donc une action sur elles¹².

C'est pourquoi E. W. Saïd affirme que « the connection between imperial politics and culture is astonishingly direct »¹³. Et qu'il constate, reprenant les termes du poète anglais Blake que « The Foundation of Empire is Art and Science. Remove them or Degrade them and the Empire is No more »¹⁴. Il faut comprendre ici que lorsque l'on parle de culture, d'art et de science, il ne s'agit que de discours, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une matière langagière. Le projet d'E. W. Saïd dans *L'Orientalisme* puis dans *Culture et Impérialisme* consiste à montrer le lien entre cette forme que prend la langue – le discours littéraire, politique et scientifique – et la domination impériale de l'Europe de l'Ouest sur l'Orient.

De même, si les élites adoptent la langue des colons, c'est parce que c'est le seul moyen d'accéder à la vie politique et de travailler dans la fonction publique ou d'atteindre un haut poste dans le secteur privé. C'est pourquoi l'homme de couleur, décrit par Fanon, rivalise d'éloquence avec le colon pour mieux s'intégrer et pour mieux être accepté, mais aussi parce qu'il est en quelque sorte victime de cette propagande si bien orchestrée, selon laquelle on est plus proche de la civilisation, de la culture – mais ce regard est purement raciste et européocentré – en parlant cette langue.

¹² Saussure Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 2001.

¹³ Saïd E. W., *Culture and Imperialism*, op. cit., p. 7.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 12-13, citation de *Selected Poetry and Prose of Blake*, Northrop Frye (dir.), New York, Random House, 1953, p. 447.

La langue, de par sa nature, a donc un pouvoir hégémonique. Elle permet d'imposer une unité culturelle et politique, elle tend à unifier l'organisation des sociétés qui la parlent, à unifier son empire colonial autour d'une culture, d'un modèle social, de croyances communes, mais aussi d'un modèle économique et d'un mode de vie commun.

En outre, et plus fondamentalement, la langue permet d'habiter un territoire : elle ne permet pas simplement de formuler ce territoire, car elle l'informe et le forme en le formulant. Elle permet donc de créer un nouveau territoire et/ou de le rendre viable. Elle acquiert ce que l'on pourrait analogiquement nommer un pouvoir performatif¹⁵. L'Occident se fait donc démiurge, par l'imposition de sa langue dans ses colonies, comme par ses discours sur le reste du monde. Imposer sa langue c'est habiter un territoire, c'est le déposséder de sa mémoire, de son passé pour le rendre sien. C'est pourquoi on change les toponymes et que l'on peut modifier une langue, voire en inventer une nouvelle pour que cette dernière formule correctement ce territoire. Elle permet donc de l'habiter, sans oublier que si formuler une chose c'est aussi la former, elle est alors aussi créatrice d'un territoire. L'hébreu moderne intégrant des réalités avec lesquelles les sionistes doivent cohabiter leur permet de dire ces réalités, mais aussi d'acquérir un pouvoir sur ces dernières, car le fait de les nommer, de les dire, permet de les penser, de les intégrer dans notre vie et de les maîtriser. On a ainsi des « procédures d'appropriation du monde par le langage »¹⁶ et de « géographie imaginaire et des frontières spectaculaires qu'elle trace »¹⁷.

De la même façon que

l'Europe articule l'Orient ; cette mise en forme est la prérogative, non d'un montreur de marionnettes, mais d'un authentique créateur dont le pouvoir de donner vie représente, anime, constitue l'espace d'au-delà des frontières familières, espace qui, autrement, serait silencieux et dangereux¹⁸.

Les empires coloniaux mettent en forme leurs territoires, les découpent par la langue et par les discours formulés dans cette dernière. La langue devient même dans l'imaginaire européen du XIX^e siècle, qui est foncièrement orientaliste, « une méthode pour avoir prise sur ce qui apparaît comme une menace »¹⁹. Elle tend

¹⁵ Austin John Langshaw, *Quand dire c'est faire*, Paris, Poche, 1991.

¹⁶ Legendre Pierre, *Ce que l'Occident ne voit pas de l'Occident*, Paris, Mille et une nuits, Fayard, 2004, p. 29.

¹⁷ Saïd E. W., *L'Orientalisme*, Paris, Seuil, 2005, p. 90.

¹⁸ *Ibid.*, p. 75.

¹⁹ *Ibid.*, p. 95.

ainsi à rendre familier par le langage ce qui est fondamentalement autre, différent. Elle formule, forme et informe simultanément²⁰.

Il ne faut donc pas tenter de trouver d'équivalences entre la langue et ce qu'elle désigne, car la langue est aussi idéologique et revêt un pouvoir de falsification, de mythification²¹. Ainsi, ce qu'est l'Orient n'est finalement que ce qu'on en dit, que le « savoir » accumulé dans les mots, mots qui ne changent pas et désignent des vérités figées, qui ne peuvent pas évoluer. Et cela peut être dit de tout ce qui est considéré comme Autre par les puissances impériales de la première comme de la seconde colonisation. Le langage apparaît dès lors, dans une perspective nietzschéenne, comme outil imprécis, trop grossier, parce que commun, partagé par tout un groupe parlant une même langue. Il ne peut pas être modifié et ses mailles doivent être assez larges pour inclure tous les membres de cette communauté en son sein. Mais, parce que le langage est général, il ne permet donc pas d'atteindre le réel tel qu'il est réellement²². En effet, le langage est bien plutôt tautologique et déteint sur toute chose en lui donnant sa propre apparence. Nous n'exprimons ainsi plus ce que nous voyons ou ce que nous ressentons, mais ce que le langage dit. Car le langage déteint sur notre façon de penser qui est, dès lors, réduite à n'être qu'une pâle copie de la réalité puisque nous sommes sans cesse soumis à la logique grammatico-linguistique²³ et que nous n'adoptons pas la logique ontologique.

Mais, si nous préférons le logique à l'ontologique ce n'est pas seulement par choix, c'est aussi par nécessité. Car, nous ne pourrions habiter un monde que nous ne pourrions maîtriser, c'est-à-dire un monde qui serait plus un chaos qu'un cosmos et dans lequel tout serait sans cesse perçu comme nouveau, où tout répondrait toujours à une logique nouvelle et que, par conséquent, notre langage ne pourrait pas dire. C'est pourquoi nous voyons le monde à travers le prisme du langage qui, s'il schématise et simplifie le réel, nous permet cependant d'habiter le monde en transformant la connaissance et la compréhension, mais aussi la pensée à n'être que des copies du langage. Il y a donc un appauvrissement du réel au profit de l'utilité et une égalisation des différences au profit de la connaissance et donc de la maîtrise²⁴.

²⁰ *Ibid.*, p. 89 : « nous n'avons pas besoin de chercher une correspondance entre le langage utilisé pour dépeindre l'Orient et l'Orient lui-même ; ce n'est pas tellement parce que ce langage est imprécis, mais parce qu'il ne cherche pas à être précis ».

²¹ *Idem.*

²² Nietzsche F., *Volonté de puissance*, Livre premier, § 296.

²³ *Ibid.*, § 98.

²⁴ *Ibid.*, § 122, 193 et livre deuxième, § 534.

On a donc mis en lumière, par une suite d'hypothèses et d'analyses, le pouvoir mythique, symbolique, mais surtout plus pragmatiquement mnémotechnique – concernant l'histoire, la culture, les rites, – de la langue. La langue est un véritable conservatoire, un véritable réservoir. C'est pourquoi elle est si importante et tellement liée à la domination d'un territoire. Elle permet en effet à travers son usage – qui peut paraître anodin dans un premier temps –, d'imposer tout à la fois une façon de penser, de voir le monde, mais aussi un mode de vie, d'organisation sociale et politique : une culture, une civilisation. C'est ainsi qu'« un homme qui possède le langage possède par contrecoup le monde exprimé et impliqué par ce langage »²⁵.

Les langues sont ici à saisir non seulement comme des véhicules des visions du monde historiquement situées, mais aussi (comme) des ressources épistémologiques à exploiter pour analyser la situation d'un monde dont la vérité ne peut plus être réduite au potentiel d'une seule langue ou culture, quelle qu'en soit l'aura²⁶.

On peut alors conclure qu'une politique d'expansion territoriale – impérialiste et coloniale – ne peut se passer d'une politique de la langue, qu'il n'est pas possible de dominer un territoire sans y imposer sa langue. C'est en quoi l'on peut parler d'une géopolitique des langues, terme qui permet de mettre en lumière l'importance des langues dans le phénomène d'impérialisme et de post-colonialisme et qui explicite le poids de la langue parlée dans un pays au sein de la géopolitique contemporaine.

Ainsi, dans les échanges économiques et culturels, on constate des liens particuliers entre les pays qui parlent une même langue. C'est-à-dire – en général – entre anciennes métropoles et colonies. C'est le cas de la France et de ce que l'on appelle l'Afrique francophone, qui ont des partenariats économiques et culturels privilégiés, au sein d'organisation telle que la Francophonie, par exemple. Et ces liens sont renforcés par les politiques culturelles des ambassades qui organisent des événements pour les fêtes nationales françaises, montent des expositions d'artistes francophones, ... Ces affinités économiques et culturelles – qui permettent aux anciens empires de survivre de façon informelle – sont doublées de soutiens politiques. Et cela est vrai aussi d'empires plus anciens qui ont réussi à imposer leurs langues définitivement dans les territoires qu'ils dominaient. Ainsi des pays d'Amérique du Sud dont les langues officielles sont toutes des langues européennes. L'influence

²⁵ Fanon F., *Peau noire, masques blancs*, op. cit., p. 14.

²⁶ Kavwahirehi Kasereka, « De la géopolitique de la connaissance et autres stratégies de décolonisation du savoir », in *African Journal of Philosophy / Revue Africaine de Philosophie*, XXII, 2008, pp. 7–24, p. 9.

politique, économique et territoriale recoupe donc l'influence linguistique. Car la langue – et la vision du monde qu'elle apporte – reste et crée des liens, même après la décolonisation, entre anciennes colonies et métropoles. La langue apparaît donc comme un lien intense entre différents États qui, partageant la même langue, partagent plus qu'un moyen de communication : une vision du monde, un mode de pensée, une culture, une civilisation communes qui les lient. C'est ainsi qu'Edward W. Saïd constate que « the old divisions between colonizer and colonized have re-emerged in what is often referred to as North-South relationship »²⁷ et éclaircit plus loin ce point notant que : « Westerners may have physically left their old colonies in Africa and Asia, but they retained them not only as markets but as locales on the ideological map over which they continued to rule morally and intellectually »²⁸.

Mais c'est parce que l'imposition violente et forcée d'une langue est synonyme de perte de son identité, de son passé, de sa culture, que l'on trouve des politiques inverses pour rétablir les langues presque mortes pendant une période de domination. Ainsi, l'Ukraine après avoir fait partie de l'Empire russe et de l'Union soviétique, a adopté une politique d'ukrainisation forcée depuis qu'elle est un État-nation indépendant.

De même, lorsque les pays turcophones d'Asie centrale se libèrent de la domination soviétique, ils abandonnent l'alphabet cyrillique pour retourner à l'alphabet arabe et, ainsi, affirmer leur différence qui est à la fois historique, culturelle, nationale et religieuse. Car, il ne faut pas oublier l'importance des langues dans la constitution des nationalismes et des États-nations. C'est pour cela sans doute que l'Irlande depuis son indépendance tente de valoriser l'irlandais et a une politique de subventions pour favoriser l'essor de sa langue nationale, après plusieurs siècles de domination anglaise. De même, on ne peut que constater que l'imposition des langues européennes, dans les pays colonisés, est à l'origine d'une perte du passé des populations autochtones, d'une disparition totale ou partielle de leur culture et d'une profonde acculturation. En imposant leur langue, et donc leur culture, leur civilisation et leur histoire, les colons ont détruit les cultures des pays qu'ils occupaient. En effet, si la langue est le réservoir du passé, de l'histoire, des traditions, de la culture d'un groupe humain partageant une même langue, la disparition d'une langue a alors souvent entraîné la disparition de la culture et des valeurs de ce même groupe. Ainsi, certains rites, certaines croyances, certains modes de vie traditionnels n'ont pas survécu à l'impérialisme occidental, car en détruisant

²⁷ Saïd E. W., *Culture and Imperialism*, op. cit., p. 18.

²⁸ *Ibid.*, p. 27.

les langues les ont fait mourir en même temps. Ainsi des « (...) langues aymara, quechua, nahuatl et maya, dans l'Anahuac et le Tanwantinsuyu : avec l'arrivée des Espagnols, ces langues et les pensées dans ces langues ont pour ainsi dire "quitté" l'histoire »²⁹. Et c'est même plus que ça, c'est un problème d'identité qui s'est posé. Qui sommes-nous, nous qui parlons la langue de l'Autre, la langue de l'opprimeur, de l'envahisseur et qui ne connaissons même plus notre propre langue ? Nous qui avons désormais totalement adopté un mode de vie et de pensée étranger à ceux qu'avaient nos ancêtres ? Nous dont la langue natale n'est plus qu'une partie du folklore ?³⁰ En effet, certains concepts sont intraduisibles d'une langue à une autre et sont donc ainsi condamnés à disparaître. Comment dès lors que nous sommes acculturés, revendiquer le fait que nous sommes un peuple différent et revendiquer le droit à être un État à part entière, que nous voulons nous constituer en État nation indépendant ? Comment faire passer notre réalité dans celle des langues impériales qui dominent aujourd'hui la plupart du monde et les institutions internationales ? Comment, aussi, revendiquer ses droits dans un pays qui n'est plus régi par notre langue ? Cas des Aborigènes d'Australie, qui avec la colonisation de populations anglophones se voient imposer l'anglais comme langue officielle, et de fait comme langue juridique. Cette imposition d'une langue autre passant aussi par des institutions différentes, un droit d'inspiration anglosaxonne par exemple, ce qui interdit aux peuples aborigènes de faire reconnaître leur territoire, et ce parce que leur conception du territoire est intraduisible dans des concepts anglosaxons – c'est-à-dire dans la langue anglaise³¹. C'est peut-être parce que les liens entre les colonies et leurs métropoles n'étaient pas seulement économiques et politiques, mais aussi langagiers et culturels qu'après la disparition de la domination politique effective, et après l'abolition de la présence physique des colons et des métropoles, il existe encore un impérialisme informel grandement relayé par la langue.

Finalement, nous serions aujourd'hui pris dans la toile de quelques langues, de quelques catégories et de quelques penseurs³². On peut ainsi établir une

²⁹ Mignolo Walter, « Le salaire de la peur : la fracture hégémonique, la rhétorique de la modernité et la logique de la colonialité », in Candido Mendes (dir.), *Hégémonie et Civilisation de la Peur*, Actes du Colloque International de l'Académie de la Latinité, pp. 226–269, p. 256.

³⁰ *Ibid.*, p. 258 : « Une hiérarchie linguistique entre langues européennes et langues non européennes, où les premières se confondent avec la production de connaissances et la communication et les secondes, subalternes, sont représentées comme de simples créatrices de folklore ou de culture. »

³¹ Cette idée a été développée par Glowczewski Barbara, « Décoloniser l'anthropologie : agencements et réseaux existentiels des peuples autochtones », 3e Forum International de Philosophie Politique et Sociale, Toulouse, juillet 2011.

³² Mignolo W., *op. cit.*, p. 229 : « Comment nous sommes-nous laissés prendre dans la toile de quelques langues, de quelques catégories de pensée, et d'un nombre limité de penseurs ? ».

(...) généalogie du langage. Le grec et le latin comme langues de fondation, puis l'italien, l'espagnol et le portugais comme langue de la première modernité, quand la théologie chrétienne était hégémonique ; et l'allemand, l'anglais et le français comme langue de la seconde modernité, celle de la philosophie séculaire³³.

Et cela semble justifier le fait que l'on parle aujourd'hui de colonialité de l'être, de la connaissance et du pouvoir, car ces trois pôles de la vie humaine sont interdépendants du langage. En imposant un nombre limité de langues, et en interdisant d'autres, on réduit la diversité des modes de pensée, d'être et de vie. Ainsi, l'impérialisme aurait « dans son totalitarisme (...) déplacer, remplacer et éradiquer les catégories de savoir qui n'ont pas leurs racines dans le grec et le latin, et n'ont pas été plus élaborées en italien, espagnol, allemand, français ou anglais »³⁴.

Nous sommes partis du constat que politique territoriale et politique des langues sont intimement liées lorsque l'on en vient à l'expansionnisme impérialiste – et aux formes de colonisation qui y sont liées. La domination d'un territoire semble toujours doublée de l'imposition de la langue du conquérant. Mais pourquoi ? Qu'est-ce que la langue apporte à la domination d'un territoire ? Qu'a-t-elle de particulier, que permet-elle ? Si la langue est tellement importante dans les politiques d'expansion territoriale, n'est-ce pas parce qu'à travers la langue, qui ne se réduit pas à un simple moyen de communication, la puissance dominante impose un mode de pensée, une façon de voir le monde, une culture, un mode de vie et d'organisation sociale et politique. Des importations qui se doublent d'une dépossession, d'une modification de l'histoire, de la culture, de la singularité du peuple dont on domine le territoire.

On a ainsi tenté de montrer, en proposant plusieurs hypothèses, en quoi politique territoriale et linguistique sont dans ce cas, plus qu'ailleurs, intimement liées. Que le pouvoir des mots, de la langue est extrêmement fort et intransigeant, c'est un pouvoir dominant extrêmement puissant. Il est la clé d'un impérialisme culturel, social, politique et économique. Il a une puissance hégémonique énorme qui peut être en premier lieu insoupçonnée. Or accepter de parler une langue, c'est accepter toute la culture, l'histoire, les valeurs qui lui sont associées. D'où l'expression de l'écrivain algérien Kateb Yacine qui décrit son entrée à l'école française comme le fait de se jeter dans « la gueule du loup »³⁵.

³³ *Ibid.*, p. 227.

³⁴ *Idem.*

³⁵ Yacine Kateb, *Nedjma*, Paris, Poche, 1996, p. 235.